



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré
Rue de l'Hôpital 1, 1700 Fribourg

Service de l'enseignement secondaire du deuxième
degré S2
Amt für Unterricht der Sekundarstufe 2 S2

Rue de l'Hôpital 1, 1700 Fribourg

T +41 26 305 12 41
www.fr.ch/S2

—

Aux services DOA, SEnOF, SOPFA,
SESAM
Aux membres de la Conférence des directeurs
et directrices S2

Réf : FP/URA/
Direct : T +41 26 305 12 41
Courriel : s2@fr.ch

Fribourg, le 30 novembre 2022

Nouvelle procédure d'inscription en ligne dans les écoles du degré secondaire supérieur

Mesdames, Messieurs,

Les inscriptions des élèves fribourgeois de 11H dans les écoles du degré secondaire supérieur (S2) se font en ligne pour la première fois cette année scolaire. La procédure, basée sur la plateforme internet IS-Academia (ISA), est simplifiée par le transfert automatique de certaines données.

L'adresse internet ISA nécessaire à l'inscription sera communiquée aux directions des écoles du CO et aux conseillers et conseillères en orientation par le chef de projet ISA S2a. Les élèves s'inscrivent en ligne avec leur adresse «@studentfr.ch». Grâce à cette identification, les données pertinentes sont automatiquement reprises et les possibilités d'inscription sont orientées vers les filières de formation possibles (gymnase, école de commerce, école de culture générale) selon les résultats scolaires obtenus. Avec la procédure en ligne, il faudra saisir les mêmes informations qu'auparavant avec le formulaire d'inscription papier. Il est prévu que les élèves s'inscrivent entre le 30 janvier et le 15 février sous la supervision d'un conseiller ou d'une conseillère en orientation ou d'un-e enseignant-e de l'école. Le formulaire rempli en ligne est ensuite imprimé, signé par les parents et remis à l'enseignant-e titulaire de classe pour vérification. Les formulaires devront toujours être transmis aux secrétariats des écoles du S2 concernées (ville de Fribourg : maturité gymnasiale – Collège St-Michel, école de commerce – Collège de Gambach, ECG - Ecole de culture générale Fribourg / Bulle : Collège du Sud). Comme auparavant, les élèves reçoivent la confirmation d'admission définitive par une lettre de l'école du S2 qui les accueille. Une séance d'information sur l'inscription en ligne a eu lieu le mardi 29 novembre pour les conseillers et conseillères en orientation.

Comme jusqu'à présent, l'inscription peut être adaptée jusqu'à l'avant-dernier jour du calendrier de l'école obligatoire. Ceci notamment si les conditions d'admission dans la filière de formation ne sont plus remplies à la fin de l'année scolaire ou si l'élève souhaite changer d'orientation professionnelle. Cette nouvelle demande se fait comme auparavant par écrit et directement auprès de l'école du S2 dans laquelle l'élève est inscrit-e.

—

Direction de la formation et des affaires culturelles **DFAC**
Direktion für Bildung und kulturelle Angelegenheiten **BKAD**

Pour les jeunes qui souhaitent s'inscrire dans les écoles du S2 mais qui ne fréquentent pas l'année 11H de la scolarité obligatoire dans le canton de Fribourg, l'inscription se fait pour le moment comme auparavant avec le formulaire d'inscription papier. Ce dernier peut être demandé soit au service S2 (s2@fr.ch), soit dans une école du S2.

L'inscription se fera en ligne pour la première fois cette année scolaire, après des travaux intensifs dans le cadre d'un groupe de travail dirigé par Monsieur Cédric Morin. Je vous remercie de prendre connaissance de ces nouveautés et j'espère que cette nouvelle procédure facilitera également votre travail.

Cette lettre peut être transmise aux parents des élèves pour information.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.



François Piccand
Chef de service